

Bulletin mensuel décembre 1994

ALGERIE

Etat d'urgence : des milliers de morts

Depuis la proclamation de l'état d'urgence en 1992, les forces gouvernementales et les groupes islamistes armés ont tué des milliers de civils. On sait qu'au moins 10 000 personnes sont mortes - toutefois les estimations non officielles portent ce chiffre à plus du double. Un nombre encore plus important d'Algériens continuent à vivre dans une atmosphère terrifiante d'insécurité et de chaos.

Des centaines de civils non armés auraient été extrajudiciairement exécutés par les forces de sécurité - souvent au lieu de procéder à des arrestations ou en représailles des raids des groupes islamistes armés.

De leur côté les groupes islamistes armés ont tué des centaines de civils : adversaires politiques, parents d'agents des forces de sécurité, journalistes et écrivains, femmes, fonctionnaires et magistrats, entre autres. D'autres encore ont été menacés de mort ou pris en otage.

Les pouvoirs publics ont placé des dizaines de milliers de gens en détention, et la torture des personnes maintenues en garde à vue au-delà des délais légaux est de plus en plus fréquente. Les juges des tribunaux d'exception acceptent couramment comme éléments de preuve les aveux arrachés sous la torture.

AI a de nouveau demandé aux autorités algériennes de mettre fin à la pratique des exécutions extrajudiciaires et de la torture par les forces de sécurité, et instamment demandé aux chefs politiques des groupes islamistes armés de condamner le meurtre de civils et les autres exactions perpétrées par ceux qui agissent en leur nom.

\* Voir \*\*Algérie/Il faut mettre un terme à la répression et à la violence\*\* (AI Index : MDE 28/08/94).

YEMEN

### Libérés

Les autorités yéménites ont annoncé en septembre la libération de 65 des 75 prisonniers d'opinion et détenus politiques dont les noms figuraient dans un récent rapport\* d'AI portant sur les préoccupations de l'organisation pour ce qui est des droits de l'homme au Yémen.

A la suite des combats entre le nord et le sud Yémen, des civils et des militaires ont été arrêtés en mai, juin et juillet, du fait de leur région d'origine ou de leur association présumée au Parti socialiste yéménite ; ils étaient détenus dans des centres de la sécurité politique à Sanaa et Taizz. Les autres prisonniers sont des prisonniers politiques dont on ne connaît pas le lieu de détention et au sujet duquel aucune information n'a été fournie.

AI a salué l'annonce de ces libérations mais a exprimé son inquiétude de ce que le gouvernement n'a rien fait au sujet des autres questions soulevées dans le rapport, à savoir les arrestations arbitraires, le recours systématique à la torture et aux mauvais traitements et les exécutions extrajudiciaires auxquelles procéderaient des milices armées apparemment avec l'accord des autorités.

En outre, AI continue à être informée d'arrestations arbitraires d'opposants présumés, notamment de membres ou sympathisants du Parti socialiste yéménite.

\* \*\*Yémen/Les droits de l'homme violés ou menacés à la suite du récent conflit armé\*\* (AI Index : MDE 31/06/94).

INDONESIE/TIMOR ORIENTAL

Pleins feux sur ceux qui violent les droits de l'homme

La grande campagne internationale d'AI pour faire cesser les violations des droits de l'homme en Indonésie et au Timor oriental a été lancée le 28 septembre à Bangkok (Thaïlande) par Pierre Sané, Secrétaire général d'AI. Celui-ci a ensuite rencontré des dirigeants indonésiens en Thaïlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Australie, et incité la communauté internationale à examiner sérieusement la situation des droits de l'homme en Indonésie et au Timor oriental.

La campagne d'AI coïncide avec la commémoration des 29 années au pouvoir du Gouvernement indonésien, responsable durant cette période de violations systématiques et constantes des droits de l'homme.\*

Militants des droits de l'homme, syndicalistes et paysans, qui protestent contre les projets gouvernementaux de développement, sont parmi les victimes de l'emprisonnement arbitraire, de la torture, des mauvais traitements et des assassinats politiques.

Le contraste est saisissant entre les mesures draconiennes adoptées pour réprimer la contestation pacifique et l'impunité consentie aux membres des forces de sécurité qui commettent des violations des droits de l'homme.

Durant la préparation des rencontres de l'\*\*\*Asia and Pacific Economic Cooperation\*\* - APEC (Organisation de coopération économique Asie-Pacifique) à Jakarta en novembre, on a noté une nette escalade dans l'intimidation et le harcèlement des opposants présumés, y compris le recours à la détention temporaire et arbitraire et à la torture. A Jakarta, les mesures prises par les autorités pour combattre la criminalité et assurer un environnement "propre et stable" aux rencontres de l'APEC ont entraîné la mort d'un très grand nombre de délinquants présumés, abattus dans des circonstances douteuses depuis avril dernier.

AI a demandé au Gouvernement indonésien de prendre des mesures concrètes pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et appliquer concrètement les normes internationales relatives à la protection des droits de l'homme. Il est cependant tout aussi important que la communauté internationale veille à améliorer de façon tangible la protection des droits de l'homme en Indonésie et au Timor oriental.

\* Voir \*\*Indonésie et Timor oriental/Près de 30 ans d'impunité\*\* (AI Index : ASA 21/17/94)

## DOSSIER

Le **Dossier** de ce mois-ci porte sur certains des cas qui ont figuré dans les **Appels mondiaux** au cours de l'année écoulée. Il mentionne notamment la libération de prisonniers d'opinion. Voir les pages trois à six.

Géorgie

Victor Domoukhovsky, physicien de 46 ans, est l'un de 19 prisonniers qui auraient été battus et maltraités lors de leur arrestation et au cours d'interrogatoires.

Parmi les mauvais traitements qu'ils auraient subis, les prisonniers auraient été pendus par les pieds, ébouillantés et systématiquement battus. Certains d'entre eux ont eu des dents cassées et os brisés.

L'état de santé de plusieurs d'entre eux a aussi été gravement affecté par le manque d'hygiène et le surpeuplement de leur lieu de détention. Ils sont dans un centre de détention préventive de Tbilissi où les conditions de vie seraient déplorable. Certains ont entrepris une grève de la faim pour protester contre ce traitement. Dans certains cas, les soins médicaux qu'ils nécessitaient leur auraient été refusés par ordre du juge.

Les aveux signés par les accusés n'ont en aucun cas été éliminés du dossier, bien qu'ils leur auraient été arrachés par la contrainte. Certains accusés ont déclaré qu'on leur avait refusé l'accès aux pièces du dossier et fait obstacle à leur libre choix d'un avocat pour les représenter.

Les accusés, dont beaucoup soutenaient l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, ont été arrêtés en 1992 pour divers motifs allant de la possession illégale d'armes au meurtre et au terrorisme. Leur procès a commencé en octobre 1993.

**\*\*Prière d'écrire\*\*** aux autorités géorgiennes pour leur demander d'intervenir sans délai afin d'assurer à tous les accusés les soins médicaux requis, d'ouvrir des enquêtes sur toutes les informations de mauvais traitements, et de veiller à ce qu'ils bénéficient d'un jugement équitable conformément aux normes internationales, à l'adresse suivante : Dzhomlet Babilashvili, Procureur général, ul. Gorgosali 24, 380033 Tbilissi, Géorgie.

Cuba

En juin, des policiers de la sécurité de l'Etat ont arrêté María Vega Cabrera, 30 ans, à son domicile de Nueva Gerona, île de la Jeunesse, après avoir perquisitionné, endommagé le mobilier et l'avoir brutalisée ainsi que ses parents.

Ils ont emmené Marta, sa soeur et l'enfant de celle-ci, âgé de 17 mois, au quartier général du Département de la sécurité de l'Etat à Nueva Gerona.

La soeur de Marta a été retenue plusieurs heures avec son fils, puis relâchée, mais Marta a été inculpée de diffusion de "propagande ennemie" et placée en détention. Au moment où nous écrivions ces lignes aucun procès n'avait eu lieu.

En juillet, Marta a été transférée à la Prison occidentale pour femmes, à la Havane, où elle aurait été agressée par des prisonnières et des gardiens et placée en détention cellulaire après qu'elle eut intervenu en faveur d'une autre prisonnière qui avait été battue pour avoir écrit des slogans antigouvernementaux sur un mur.

Marta Vega Cabrera, membre du Parti civique démocratique, non officiel, avait été précédemment arrêtée pour des motifs similaires et détenue en 1993 - on ignore combien de temps - puis relâchée sans jugement, semble-t-il. Depuis lors, elle et sa famille ont été fréquemment harcelées par les autorités pour leurs opinions politiques.

AI estime que Marta Vega Cabrera est une prisonnière d'opinion. **\*\*Prière d'écrire\*\*** pour demander sa libération immédiate et inconditionnelle, à : Dr. Fidel Castro Ruz, Presidente de los Consejos de Estado y de Ministros, La Havane, Cuba

Chine

L'humble existence des membres d'une petite communauté chrétienne chinoise a été littéralement anéantie quand des bulldozers ont détruit leur village en juin 1992. Leurs biens - nourriture et vêtements inclus - ont été confisqués et environ 60 personnes arrêtées. Dix-huit femmes auraient subi des traitements dégradants alors qu'elles étaient sous la garde de la police.

Une trentaine de membres de la communauté, condamnés à des peines d'emprisonnement, pourraient être toujours détenus. AI les considère comme des prisonniers d'opinion, détenus du seul fait d'avoir pacifiquement exprimé leurs convictions religieuses.

La Famille de Jésus, de la communauté de Duoyigou, un village du département de Weishan, province de Shandong, a été fondée en 1929, mais elle n'a pas été reconnue par les instances ecclésiastiques officielles.

Dans l'après-midi du 18 juin 1992, alors que se déroulait le service de communion mensuel, les autorités locales accompagnées de policiers en armes sont arrivées à bord de 40 voitures et camions avec deux bulldozers. La communauté a été attaquée et les bâtiments détruits. Dans les semaines qui ont suivi ce raid, les membres de la communauté ont continué à être harcelés et agressés par la police. On a signalé jusqu'à 60 arrestations, mais la moitié des personnes arrêtées ont été relâchées peu après.

Le pasteur Zheng Yunsu, chef de la communauté, accusé d'"escroquerie" et de "trouble de l'ordre public", purge une peine de 12 ans de prison. Deux de ses quatre fils ont été par la suite condamnés à neuf ans de prison, et les deux autres à cinq ans. Tous seraient astreints aux travaux forcés dans des mines de charbon. D'autres membres de cette communauté, qui ont été arrêtés, doivent purger des peines de deux à trois ans de "rééducation par le travail".

**\*\*Prière d'écrire\*\*** pour demander la libération immédiate et inconditionnelle du pasteur Zheng Yunsu, de ses quatre fils et de tous les membres de la Famille de Jésus encore en détention, ainsi que la confirmation de la libération de ceux qui ont fini de purger leur peine, à : M. le Gouverneur, Gouvernement populaire de la province de Shandong, Zhao Zhihao, Shengzhang, Shandongsheng Renmin Zhengfu, 193 Jinger Lu, Jinashi, Shandongsheng, République populaire de Chine.

RWANDA

Des centaines de morts au cours de représailles

Des centaines et peut-être des milliers de civils non armés ont été tués par des soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR) durant la période avril-août 1994 au cours de représailles.

Selon des témoins oculaires, les soldats de l'APR, membres pour la plupart de la minorité Tutsi, se sont livrés à des représailles aveugles sur des civils Hutu non armés, alors qu'ils reprenaient au précédent gouvernement le contrôle du territoire et constataient le génocide de leurs familles et sympathisants.

En juin, dans le district de Mututu (sud du Rwanda), des soldats de l'APR ont arrêté une centaine d'hommes, femmes et enfants et en ont tué plusieurs dizaines, jetant leurs cadavres dans une fosse à ciel ouvert.

Un homme de 56 ans qui a survécu aux actions meurtrières des soldats de l'APR, a raconté à AI ce qui s'est passé, le 13 avril, à Gishara (nord-est du Rwanda). Les soldats de l'APR avaient promis à la population une distribution de nourriture pour souligner leurs bonnes dispositions, mais ils ont jeté une grenade dans le rassemblement et beaucoup de personnes ont été tuées, dont sa femme, sa fille de 20 ans et son fils de 10 ans.

Le gouvernement a qualifié les témoignages de ce type de simples "rumeurs". AI reconnaît que son rapport\* confirmant que des homicides délibérés et arbitraires ont été commis par l'APR peut être utilisé aux fins de propagande par les partisans de l'ancien gouvernement à l'origine du génocide rwandais. On estime qu'un demi-million de personnes, Tutsi pour la plupart, ont été massacrées entre avril et juillet 1994 par des soldats Hutu et des miliciens de l'ancien gouvernement. Il est néanmoins inadmissible que la communauté internationale rejette, sans enquête adéquate, les informations dénonçant les exactions de l'APR. En septembre, les représentants du Haut Commissaire (des Nations Unies) pour les réfugiés ont fait état d'exécutions extrajudiciaires commises par l'APR dans le sud-est du Rwanda. D'autres organes de l'ONU ont paru rejeter ou ne tenir aucun compte de ces informations. L'ONU a toutefois annoncé plusieurs semaines après qu'une enquête aurait lieu.

\* \*\*Rwanda/L'Armée patriotique rwandaise responsable d'homicides et d'enlèvements (avril-août 1994)\*\* (AI Index : AFR 47/16/94)

## ETATS-UNIS

AI exige l'adoption de procédures correctes pour les demandeurs d'asile

Fin septembre, une délégation d'AI, composée de cinq personnes, s'est rendue à la base navale américaine de Guantánamo Bay (Cuba), où les autorités américaines retiennent dans des camps séparés les demandeurs d'asile haïtiens et cubains interceptés en mer. Après cette visite, AI a recommandé le libre accès de ceux qui envisagent un rapatriement volontaire aux informations concernant la situation dans leur pays. La délégation a demandé la mise en place de procédures correctes pour permettre à ceux qui souhaitent demander asile la possibilité de le faire, et veiller à ce qu'aucun demandeur d'asile exposé à des violations des droits de l'homme dans son pays d'origine ne soit renvoyé de force.

## HAÏTI

De nombreux demandeurs d'asile haïtiens à Guantánamo ont fui Haïti où ils vivaient dans la terreur. Les autorités militaires exerçant le pouvoir **\*\*de facto\*\*** après le renversement du président Jean-Bertrand Aristide en 1991 menaient leur campagne d'intimidation, d'arrestations arbitraires et de meurtres. La visite d'AI a eu lieu quelques jours après l'envoi de troupes des Etats-Unis en Haïti.

Bien que la situation y fût particulièrement tendue et explosive, les Haïtiens se sont vu refuser l'accès à des informations qui leur auraient permis de décider en connaissance de cause s'ils souhaitaient rentrer dans leur pays.

Dans les camps, la diffusion d'informations indépendantes, journaux compris, était interdite, et les seules sources d'information étaient une station de radio et un journal en langue créole, ce dernier publiant surtout une sélection d'articles issus pour la plupart de la presse américaine.

En raison des mauvaises communications avec l'extérieur (pas de liaison téléphonique et un service postal réduit), beaucoup de Haïtiens se sont sentis encore davantage isolés et coupés du monde, dans l'ignorance croissante où ils se trouvaient de ce qui se passait dans leur pays.

Les délégués d'AI étaient notamment préoccupés du fait que dans ce climat d'accès restreint à l'information, les Haïtiens étaient en fait encouragés à rentrer dans leur pays. Les responsables américains annonçaient régulièrement la possibilité d'un rapatriement immédiat. Certains de ceux qui avaient été isolés pour avoir commis des délits dans les camps étaient informés qu'ils pourraient quitter l'unité s'ils acceptaient d'être rapatriés.

## CUBA

En août 1994, le nombre de personnes ayant fui Cuba pour les Etats-Unis a atteint son niveau le plus élevé depuis 14 ans. Les responsables américains interceptaient les Cubains en mer pour les emmener à Guantánamo. Des dispositions ont été prises pour

transférer certains Cubains dans d'autres bases militaires américaines à Panama. AI a depuis longtemps des sujets de préoccupation à Cuba, où se trouvent au moins 500 prisonniers d'opinion. La détention arbitraire, les procès inéquitables, l'intimidation et le harcèlement des opposants politiques par les forces de sécurité y sont monnaie courante.

La délégation d'AI a conclu, suite à ses entretiens, qu'une proportion assez élevée des 32 000 Cubains placés dans les camps de Guantánamo Bay et à Panama risquaient de subir des violations des droits de l'homme s'ils étaient renvoyés à Cuba - mais malgré cela il ne leur était pas possible de demander asile. Concrètement, ils n'avaient d'autre choix que de rentrer à Cuba ou de rester dans les bases militaires, où l'on ignorait quel serait leur sort à long terme.

Les autorités cubaines auraient déclaré qu'aucune sanction ne serait prise contre ceux qui optaient pour le rapatriement. Mais dans le passé ceux qui ont tenté de quitter ce pays illégalement ont fréquemment été emprisonnés pendant des mois, voire des années. Certaines des personnes qui ont rencontré la délégation disaient qu'elles avaient été encouragées et même forcées à quitter Cuba sous peine de se voir à nouveau emprisonnées en cas de refus. Certaines devaient déjà répondre de chefs d'inculpation concernant leurs activités pacifiques en matière de politique ou de droits de l'homme. Aucun des Cubains qui se sont entretenus avec AI à Guantánamo n'a émis le désir d'être rapatrié.

## TURQUIE

### Manifestation en faveur de la liberté d'expression

Plus de 500 personnes - hommes politiques, artistes, acteurs, poètes, juristes, syndicalistes, militants des droits de l'homme, ainsi que le romancier Yasar Kemal et d'autres écrivains, ont défilé dans les rues d'Istanbul pour revendiquer le droit à la liberté d'expression.

La "Marche pour la liberté de pensée" du 29 septembre avait été organisée par l'Association turque pour la défense des droits de l'homme et l'Association des juristes progressistes. Trente mille signatures ont été recueillies au bas d'une pétition revendiquant la libre expression de convictions non violentes. La pétition a été remise au président de la Grande assemblée nationale turque, Hüsametdin Cindoruk.

Au début, un contingent de police important était présent pour empêcher la marche - censée enfreindre la loi 2911 interdisant toute manifestation non autorisée. Les manifestants ont insisté sur leur droit de se rendre en groupe à Ankara pour présenter une pétition à leur parlement.

Après une intervention du député Ercan Karakas, qui avait déposé le texte d'un amendement à l'article 8 de la Loi antiterroriste - en vertu duquel sont détenus la plupart des prisonniers d'opinion, "l'expédition" a été autorisée à se mettre en route. AI a maintes fois demandé la libération des prisonniers d'opinion de Turquie, et l'abrogation ou amendement de l'article 8 de la Loi antiterroriste qui prévoit la possibilité d'infliger une peine de cinq ans de prison.

Certains participants ont aussi rendu visite au ministre de la justice, Mehmet Mogultay. Il a dit qu'il souhaitait, ainsi que d'autres membres du Parti populiste social-démocrate - minoritaires du gouvernement de coalition - mettre fin à cette "honte". Avec son autorisation, le groupe a pu rendre visite à des écrivains et universitaires emprisonnés, ainsi qu'à huit députés kurdes également en détention.

BULGARIE

Un homme meurt en détention

Un homme de 49 ans, soupçonné d'avoir volé du bétail - retrouvé par la suite - a été appréhendé par la police et n'est pas ressorti vivant du commissariat.

Slavcho Lyubenov Tsonchev, membre de la communauté Rom du village de Bukovlyak, a été arrêté le 24 septembre 1994 et conduit au poste de police de Pleven. Il n'a pas été relâché et sa femme a été informée de son décès le lendemain.

Selon le certificat de décès, tout le corps était couvert d'ecchymoses. Les lésions, qui ont été consignées et enregistrées sur magnétoscope par une équipe de militants des droits de l'homme de Pleven, indiquent que Slavcho Lyubenov Tsonchev a pu être torturé.

C'est le troisième décès de ce genre dans la communauté Rom de Bulgarie depuis juin 1993. Dans beaucoup d'autres cas, des représentants de l'ordre auraient battu et maltraité des Rom\*, pour des motifs racistes dans la plupart des cas.

AI a maintes fois signalé des cas de ce genre aux autorités bulgares. En septembre, elle a présenté une liste de recommandations au Gouvernement bulgare, lui demandant de créer une commission d'enquête indépendante pour examiner les allégations de mauvais traitements infligés à des Roms.

\* Voir **\*\*Turning a Blind Eye to Racism\*\*** (AI Index EUR 15/04/94)

INDE

Libération de trois prisonniers d'opinion

Trois prisonniers d'opinion, figurant dans le numéro d'octobre du **\*\*Bulletin mensuel\*\***, ont été relâchés. Depuis 1968, Shabir Shah, qui a maintenant 40 ans, a été plusieurs fois placé en détention où il a passé au total plus de 18 années sans inculpation ni jugement : on l'a relâché le 14 octobre.

En tant que chef de la Ligue populaire du Jammu-et-Cachemire, il a participé activement à la campagne pour le droit de cet Etat à l'autodétermination. Selon AI, il avait été emprisonné pour l'expression pacifique de ses convictions politiques après sa dernière arrestation, et elle a accueilli sa libération avec satisfaction. Mais l'organisation a demandé au Gouvernement indien de préciser les motifs de son emprisonnement prolongé.

La libération de Shabir Shah a suivi celle d'Abdul Gani Lone, chef de la Conférence des peuples du Jammu-et-Cachemire, et de Sayeed Ali Shah Geelani, dirigeant de Jamaat-i-Islami, le 30 septembre : tous deux avaient été arrêtés en octobre 1993 après avoir conduit des manifestations généralement pacifiques.

PAKISTAN

Libéré d'un centre de détention militaire

Shaukat Ali Kashmiri, secrétaire général du Parti national populaire du Jammu-et-Cachemire, a pu quitter le centre de détention militaire du Fort d'Attok, le 26 septembre 1994, soit un mois exactement après sa "disparition".

AI a accueilli avec satisfaction la nouvelle de sa libération, tout en demandant aux autorités pakistanaises d'effectuer une enquête impartiale sur cette affaire. Elle a aussi invité les autorités à poursuivre en justice les responsables de la "disparition" de Shaukat Ali Kashmiri, et à prendre des mesures pour empêcher d'autres "disparitions" aux mains des forces de sécurité pakistanaises.

## Légendes

### page 1

Explosion d'une voiture piégée devant les grilles de l'Université d'Alger, le 12 octobre, faisant au moins un blessé.

### page 2

Victor Petrovitch Domoukhovsky

### page 7

Rapatriement volontaire d'Haïtiens de la base navale américaine de Guantánamo Bay, qui avaient fui leur pays.

### page 8

Ercan Karakas et Yasar Kemal (2e et 3e à partir de la gauche), en compagnie d'autres militants des droits de l'homme, manifestent à Istanbul pour la liberté d'expression.

## Les lettres de l'espoir

Voici ce qu'ont vu (\*\*ci-contre\*\*) deux membres du personnel médical des Nations Unies, lors de leur arrivée, en juin 1993, au palais de l'ancien président de la Somalie, Siyad Barré, à Mogadiscio. Dans l'une des salles du palais se trouvaient des milliers d'appels envoyés par les membres d'AI partout dans le monde. Des centaines d'autres lettres, décachetées, ont également été trouvées au quartier général des forces de la sécurité.

Le président Siyad Barré avait été renversé deux ans auparavant, après 22 ans de dictature au cours desquels AI n'a jamais cessé de s'élever contre les violations flagrantes des droits de l'homme ni d'appeler ses membres à écrire des lettres de protestation. Des milliers d'appels ont notamment été envoyés pour demander la libération d'un prisonnier d'opinion, **Yusuf Osman Samantar**, avocat et homme politique en vue qui avait été emprisonné pour avoir refusé d'accorder son appui au nouveau gouvernement du président Siyad Barré, arrivé au pouvoir en 1969. En vertu d'une législation conférant au gouvernement un pouvoir de détention quasi illimité, Yusuf Osman Samantar est resté emprisonné presque sans interruption pendant 20 ans, sans inculpation ni jugement. Il était l'un des prisonniers d'opinion de plus longue date dont AI ait jamais connu l'existence, et l'organisation n'a jamais cessé d'en demander la libération. Les représentants d'AI l'ont rencontré à Mogadiscio peu de temps après sa libération en 1989. Plus tard, il devait fuir la violence politique en Somalie et se réfugier aux Etats-Unis.

Le présent **\*\*Dossier\*\*** présente une mise à jour de la situation d'un grand nombre des cas qui ont figuré dans les **\*\*Appels mondiaux\*\*** au cours de l'année écoulée. Des milliers de membres d'AI ont répondu à ces appels en écrivant aux autorités concernées. Certaines des personnes mentionnées ont retrouvé la liberté (voir ci-dessous). Mais nombreuses sont les victimes de violations des droits de l'homme qui sont toujours en prison, du fait de leurs convictions ou de leur appartenance ethnique, ou qui ont "disparu". C'est en leur faveur qu'AI continue à lutter.

### **LIBÉRÉ**

**Abdallah Housby**, 35 ans, professeur dans un lycée marocain, a été arrêté en novembre 1985, apparemment après avoir diffusé des tracts politiques. Détenu secrètement, il a été torturé et forcé de signer des aveux qui lui ont valu 10 ans d'emprisonnement.

Au fil des ans, des centaines de prisonniers politiques ont été incarcérés par le Gouvernement marocain. AI n'a jamais cessé de faire campagne pour leur mise en liberté. Lors de la parution de son nom dans le **\*\*Bulletin mensuel\*\*** de mai 1994, Abdallah Housby avait, en raison de ses convictions, passé près d'un quart de sa vie en prison. En juillet dernier, Abdallah Housby et plus de 350 autres prisonniers politiques marocains ont été libérés, à la suite d'une amnistie décidée par le gouvernement.

Les membres d'AI ont également fait pression pour la libération d'un soldat de Guinée équatoriale, **Jacinto Nculu**. Celui-ci, considéré comme ennemi politique du gouvernement,

faisait partie des nombreuses personnes arrêtées et cruellement torturées en août 1993. Avec cinq autres soldats, et à l'issue d'un procès inéquitable, il était condamné à 24 ans d'emprisonnement (une peine ultérieurement réduite à huit ans). Son cas figurait aussi dans les **\*\*Appels mondiaux\*\*** de mai 1994. Libéré en juin avec ses cinq compagnons, au titre d'une amnistie générale, il a pu rencontrer des représentants d'AI en juillet. Il porte encore les cicatrices des tortures subies.

**Ramdhana Debbiche**, étudiante tunisienne de 22 ans, était mentionnée dans les **\*\*Appels mondiaux\*\*** en mars dernier. Jugée et condamnée deux fois au titre des mêmes charges, dont une fois par contumace, elle a été informée qu'elle devait purger les deux sentences atteignant un total de trois ans et deux mois. Elle a toutefois été libérée en août après avoir purgé la moitié de sa peine.

Trois prisonniers d'opinion de longue date ont recouvré la liberté en Syrie, peu de temps après que deux d'entre eux eurent figuré dans les **\*\*Appels mondiaux\*\*** en février 1994. **Hadithe Murad** et **Mustafa Rustum**, anciens membres du gouvernement et personnalités du Parti Baath, ont été arrêtés en 1970 et détenus sans inculpation ni jugement. Cinq autres personnes mentionnées dans l'appel sont toujours maintenues en détention.

**Ali Aref**, prisonnier d'opinion et ancien chef du gouvernement de Djibouti, en faveur duquel AI a lancé des appels mondiaux en mars 1993, a été libéré en décembre de la même année. Il a été arrêté et jugé avec 14 coïnculpés sur la base d'accusations forgées de toutes pièces. Tous ont été libérés au titre d'une grâce présidentielle. A sa libération, il a remercié AI d'avoir fait campagne en sa faveur.

**U Shwe Ohn**, dont le cas figurait dans les **\*\*Appels mondiaux\*\*** d'octobre 1993, a été libéré en novembre de la même année. Cet avocat de 70 ans était président d'un parti politique interdit par le gouvernement militaire du Myanmar. Il avait contesté le rôle de l'armée dans la politique et demandé que le pouvoir soit remis aux représentants élus du pays.

Le **général Saad al-Din al-Shazly**, ancien ambassadeur et commandant des forces armées égyptiennes, également mentionné dans le **\*\*Bulletin mensuel\*\*** d'octobre 1993, a été libéré de prison à l'âge de 71 ans dans le cadre d'une amnistie présidentielle prononcée le même mois. Accusé d'avoir divulgué des secrets militaires, il avait été condamné à trois ans d'emprisonnement. AI était gravement préoccupée par la procédure inéquitable du procès. En avril dernier, lors de sa rencontre avec deux représentants d'AI venus en Egypte, le général a remercié les membres d'AI pour leurs efforts en sa faveur.

En juillet 1994, AI a lancé des appels pour la commutation de la peine de mort infligée, au Kirghizistan, à **Andrei Arazov** et **Sultan Karibzhanov**, déclarés coupables de meurtre sur le seul chef des aveux qui leur avaient été arrachés après les avoir battus pendant leur interrogatoire. En septembre dernier, la Commission des grâces du Kirghizistan a annoncé que la peine de mort infligée à Andrei Arazov était commuée en 20 ans d'emprisonnement. AI a

fait appel de la décision de la Commission de ne pas commuer la peine de Sultan Karibzhanov.

**Myanmar : Ma Thida (appels de janvier 1994)**

Ma Thida, 27 ans, médecin et auteur connu de recueils de nouvelles, fait partie des nombreux prisonniers d'opinion au Myanmar. Membre éminent de l'opposition, elle purge actuellement une peine de 20 ans de prison pour ses activités politiques non violentes. Elle a été autorisée, en février dernier, à rencontrer un membre du Congrès américain à la prison d'Insein, à Yangon, où elle est détenue au secret. Ma Thida a déclaré que la possession de livres, de papier et de stylos lui était interdite, et fait état des inquiétudes que lui inspirait sa santé. En dépit des entretiens récents entre les dirigeants militaires du Myanmar et le chef de l'opposition, Aung San Suu Kyi, toujours en résidence surveillée, rien ne laisse encore prévoir la libération des prisonniers politiques. Ma Thida continue de purger sa peine de 20 ans d'emprisonnement.

**Turquie : Abdulvahap Timurtas (appels de mars 1994)**

Les membres norvégiens d'AI qui ont envoyé des appels en faveur d'Abdulvahap Timurtas ont été informés, par l'ambassade de Turquie à Oslo, qu'"aucun incident du type signalé n'avait eu lieu". AI avait fait état de la "disparition" d'Abdulvahap Timurtas - dont le frère était mort en garde à vue en 1991 - suite à son arrestation par la gendarmerie lors d'un raid, le 14 août 1993, dans un village de la province de Sirnak, dans le sud-est de la Turquie. Le nombre de "disparitions" en Turquie augmente de jour en jour - plus de 40 ont été signalées au cours des huit premiers mois de l'année. La police dément presque systématiquement maintenir des personnes en détention. Les victimes sont presque toutes des villageois kurdes du sud-est de la Turquie, où de graves abus sont commis tant par les forces de sécurité turques que par les guérilleros du Parti des travailleurs du Kurdistan, dans le conflit qui les oppose depuis 10 ans.

**Iraq : Arabes de la région des marais (appels de janvier 1994)**

Il y a un an, AI demandait à l'ONU que soit mise en oeuvre la décision prise par sa propre Commission des droits de l'homme concernant l'envoi d'une mission de surveillance de la situation des droits de l'homme en Iraq. Dans ses **\*\*Appels mondiaux\*\***, AI faisait état des vives préoccupations que lui inspirait le sort des populations de la région des marais dans le sud du pays, cibles d'attaques militaires accrues de la part du Gouvernement iraquien. L'exode de ces populations - à cette époque, estimé à plus de 6 000 personnes - atteint aujourd'hui plus de 10 000. AI continue d'être informée de bombardements de civils et de l'assèchement de leurs marais, mais il est difficile de confirmer ces informations. Aucune mission de surveillance n'a encore été mise en place par l'ONU.

**Turquie : Baki Erdogan (appels de décembre 1993)**

Six policiers, dont le chef de la branche anti-terroriste du quartier général de la police d'Aydin, dans l'ouest de la Turquie,

ont été inculpés de "mauvais traitements", sur la personne de Baki Erdogan, 29 ans. Celui-ci, soupçonné d'appartenir à un groupe politique armé, avait été arrêté en août 1993. Il est mort en garde à vue après avoir été interrogé pendant 11 jours au quartier général de la police d'Aydin. En décembre 1993, AI avait demandé à ses membres d'écrire aux autorités pour demander l'ouverture d'une enquête indépendante sur ce cas. Dans le cadre du procès des six policiers, en cours actuellement, le procureur a demandé des peines de cinq ans de prison. Au moins 24 personnes sont mortes en garde à vue en Turquie au cours de 1993 après avoir subi la torture.

#### **Chine : Zhang Xianliang (appels de mars 1994)**

Prisonnier d'opinion, Zhang Xianliang, est toujours emprisonné dans un camp de travail des alentours de Shanghai. Selon certaines informations, sur ordre de son chef d'équipe, il aurait été attaqué par d'autres détenus qui lui auraient volé ses rations de nourriture. Il est constamment suivi par au moins deux prisonniers qui l'injurient et le maltraitent. Zhang Xianliang est un vétéran du militantisme pro-démocratie, qui avait déjà été emprisonné pendant cinq ans. Arrêté à nouveau en juin 1993 pour avoir protesté contre l'emprisonnement de dissidents à Shanghai, il a été condamné à trois années de "rééducation par le travail" - une forme de détention administrative infligée sans inculpation ni jugement. Sa fille n'a pu obtenir un passeport qu'après le retrait, par Zhang Xianliang, d'un appel demandant la révision de son cas.

#### **Ouzbékistan : Poulat Akhounov (appels d'avril 1994)**

La répression contre les opposants au gouvernement de l'Ouzbékistan continue. Lors de la mention de son cas dans le **\*\*Bulletin mensuel\*\*** en avril dernier, Poulat Akhounov avait été condamné à une peine de quatre ans et demi d'emprisonnement - en vertu, d'après AI, de chefs d'accusation forgés de toutes pièces afin de le punir pour ses activités politiques. Il était vice-président du parti d'opposition **\*\*Birlik\*\*** (Unité), aujourd'hui interdit. AI a récemment appris qu'il doit purger une peine supplémentaire de trois ans, pour avoir "volontairement désobéi" aux autorités carcérales. AI estime qu'il s'agit là, à nouveau, d'une fausse accusation destinée à permettre son emprisonnement à long terme. Depuis un an, Poulat Akhounov purge sa peine au camp de travail de Kyzyltepa, réputé comme l'une des pires prisons du pays.

#### **Brésil : massacre de la Candelária (appels d'octobre 1993)**

Près d'un an et demi après le massacre de la Candelária, au cours duquel huit enfants et jeunes gens ont été tués par balles dans les rues de Rio de Janeiro, aucune protection n'a été mise en place par les autorités pour ceux qui en ont été témoins. Dans ses **\*\*Appels mondiaux\*\***, AI avait spécifiquement demandé, suite à l'inculpation de quatre hommes (dont trois policiers), que des mesures soient prises pour protéger les enfants témoins de la fusillade. Il semblerait que 40 de ces témoins vivent encore dans les rues de Rio. Certains ont été menacés de mort par des membres de la police militaire, semble-t-il. AI a demandé aux autorités

d'établir un programme national de protection des témoins.

Zar Gana, âgé de près de 30 ans, diplômé d'une école dentaire, est un humoriste connu qui a tenu des propos satiriques sur le gouvernement et les autorités militaires du Myanmar. En mai 1990, après avoir, semble-t-il, parodié le général Saw Maung, ancien chef du Conseil d'Etat pour la restauration de la loi et de l'ordre, devant des milliers de spectateurs au stade de l'Ecole normale d'instituteurs de Yankin, il est arrêté et emprisonné. Selon les informations recueillies par AI, condamné à au moins cinq ans de prison, il a été détenu dans une petite cellule de la prison d'Insein à Yangon. AI avait adopté Zar Gana comme prisonnier d'opinion, arrêté pour avoir pacifiquement exercé son droit à la liberté d'expression, droit proclamé à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les membres d'AI, partout dans le monde, ont fait campagne en sa faveur. Il a été libéré en mars 1994.

Prisonnier d'opinion, Segundo Torres Centurión, a été libéré en mars dernier après avoir passé plus de deux ans en prison au Pérou, en instance de jugement par une juridiction supérieure. Le tribunal a décidé que son dossier ne comportait pas de preuves suffisantes de culpabilité. Dirigeant respecté du mouvement paysan, il est arrêté en janvier 1992 par la police de la ville de Cutervo. Il affirme avoir été forcé, par la torture, à avouer être membre du Sentier lumineux, groupe politique armé. AI l'a adopté comme prisonnier d'opinion, car rien ne permettait de penser qu'il était lié à ce groupe. Et les charges retenues contre lui semblaient fondées sur ses activités politiques. AI a identifié et adopté 63 prisonniers d'opinion détenus en vertu de la législation anti-terroriste actuellement en vigueur au Pérou. A la fin septembre de cette année, 33 d'entre eux avaient été libérés après au moins un an de prison. La plupart affirment avoir été torturés et maltraités par les forces de sécurité. AI a également établi des dossiers concernant au moins 250 autres personnes qui pourraient être des prisonniers d'opinion au Pérou. Elle estime qu'il peut en exister des centaines d'autres, "non identifiés", faussement accusés de terrorisme.

«des gouttes de pluie dans un désert»

Les lettres des membres d'AI ne sont pas uniquement adressées aux autorités concernées pour les exhorter à mettre fin aux violations des droits de l'homme : des milliers de lettres sont aussi directement envoyées aux victimes mêmes de ces violations. Pour de nombreux prisonniers d'opinion toujours détenus, ces manifestations de soutien prennent une valeur psychologique incalculable.

Un groupe AI de Hambourg (Allemagne) a récemment reçu cette lettre de remerciement de la part de 186 prisonniers d'opinion détenus à la prison de Sindos (Grèce) où les tribunaux militaires condamnent tous les objecteurs de conscience à quatre ans d'emprisonnement :

«Nous souhaitons vous remercier d'avoir porté à l'attention du monde le cas des objecteurs de conscience en Grèce. Nous essayons d'imaginer le travail, le temps et l'argent qu'ont demandés ces efforts en notre faveur.

«Merci également pour les lettres que vous nous avez écrites au cours des dernières années. Elles font partie de notre patrimoine en prison ... . Continuez à nous envoyer des lettres, des cartes postales.»

Mehdi Zana, prisonnier d'opinion turc, a été arrêté en mai 1994 et condamné à quatre ans de prison pour avoir prononcé un discours au Sous-comité des droits de l'homme du Parlement européen. Figure éminente de la communauté kurde, il avait déjà, en tant que prisonnier d'opinion, passé 10 ans derrière les barreaux après le coup d'Etat de 1980. Sa femme fait partie des six députés kurdes actuellement jugés pour séparatisme. De la prison centrale d'Ankara où il se trouve actuellement, il envoie ce message aux membres d'AI :

«Le 25 juin 1994, un raid - exécuté par des forces spéciales extérieures - a été lancé contre l'aile politique de la prison ... . Les meubles et les documents imprimés ont tous été détruits, les textes écrits enlevés. Comme vous pouvez l'imaginer, nous étions tous consternés. Tout peut arriver, à tout moment, toutes les nuits.

«Je voulais vous écrire depuis longtemps, mais les événements ne m'en ont pas donné la possibilité. Je reçois des lettres de membres d'Amnesty de partout dans le monde ... . Je sais que vous travaillez sans relâche, mes remerciements les plus profonds à vous et à tous vos amis.»

Les possibilités de communication avec les prisonniers diffèrent grandement en fonction du pays concerné. Cuba - où sont détenus des centaines de prisonniers d'opinion - est l'un des pays les plus difficiles à cet égard. Malgré cela, les membres d'AI ont reçu, directement ou indirectement, des messages de remerciement de la part de prisonniers cubains. Dans une lettre adressée à un membre de sa famille aux Etats-Unis, l'un des quatre scientifiques mentionnés dans les **\*\*Appels mondiaux\*\*** en décembre 1993 et présumés toujours emprisonnés pour leur opposition pacifique au

Gouvernement cubain, raconte avoir reçu "une lettre très belle et très appréciée" de la part d'un membre finlandais d'AI.

Dans une lettre à un groupe canadien, un autre détenu cubain écrit : «J'ai bien reçu votre lettre du 9 septembre, qui m'a profondément bouleversé. Je pense que vous êtes peut-être aujourd'hui les seuls à vous préoccuper des souffrances dans le monde et à vouloir intervenir ... . Je suis heureux d'avoir été reconnu par Amnesty comme étant un prisonnier d'opinion. Je ne sais pas comment vous avez appris mon existence dans cette prison ... .

«Au Maroc, en juillet dernier, plus de 350 prisonniers politiques ont été libérés suite à une amnistie. Certains d'entre eux avaient passé plus de 10 ans en prison. Mohamed El Boukili a envoyé la lettre suivante au groupe britannique d'AI qui avait fait campagne pour sa libération :

«Je suis enfin libre, loin de ma cellule, loin de ma prison après environ neuf années de torture, de souffrance et d'espoir. Dans les moments les plus sombres de ma détention, vos cartes et vos messages d'espoir sont arrivés comme des gouttes de pluie dans un désert sans fin, vos lettres et vos rapports étaient la voix de la sagesse et la conscience du monde... Si je suis libre aujourd'hui, c'est grâce à la pression que vous avez exercée jour après jour, grâce à votre travail et à votre courage.»

LEGENDES

Page 3

Des milliers d'appels d'AI sont arrivés au palais présidentiel, à Mogadiscio, capitale de la Somalie.

Yusuf Osman Santar et sa femme

Pages 4 and 5

De gauche à droite : Ma Thida, Abdulvahap Timurtas, Arabes des marais, Zhang Xianliang, Poulat Akhounov, enfants des rues de Candelária (Brésil).

Gillian : Please put in italics at the foot of column 4 page 1 : suite page suivante, and at the top of column 1 next page put in italics : suite de la page précédente.